



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF Séance du 29 janvier 2024

Présents :

Président : Gilles Erb

Bruno Bellet, Adrien Dodu, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Patrick Lustremant, Emmanuel Marzin, Carole Sève

Assistent :

Magali Andrier, Directrice générale

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Stéphane Lelong, Directeur du développement (point n° 1)

Odile Perrier, Cheffe de cabinet

Franck Saulnier, Directeur des compétitions (jusqu'au point n° 2)

Excusés :

Marie Francisco, Lenaïck Loyant

Début à 19 heures

Point 1 – Equipement mobile Ping extérieur

Les équipements mobiles sont prévus pour faciliter le déploiement de l'animation de Ping en extérieur dans les territoires. Ces équipements seraient destinés à équiper les ligues en matériel utilisable pour des étapes du Ping Tour, Animations des Jeux.

Le prix total d'un équipement mobile est de 18 000 € dont une partie serait financée par l'ANS par l'intermédiaire du programme 5 000 terrains de sport.

Décision :

Les membres du Bureau exécutif autorisent à l'unanimité le Président à présenter une demande de financement auprès de l'ANS destinée à l'acquisition de 8 espaces mobiles de Ping en extérieur (total 126 443,11 €).

Point 2 – Championnat de France Seniors

Franck Saulnier informe de l'état d'avancement du dossier (conventions, matériel, diffusion des images).

La capacité de la salle est d'environ 3 000 places. Les chiffres des places vendues pour chaque jour au 24 janvier 2024 sont communiqués. Une relance va être effectuée.

Tous les partenaires fédéraux seront présents.

Point 3 – Informations du Président

Gilles Erb informe des discussions en cours avec l'ITTF concernant l'organisation d'un WTT Champions à Montpellier : les négociations sont bien orientées. se déplacera à nouveau le 6 février pour approfondir les discussions avec les collectivités territoriales.

Point 4 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier donne les principaux résultats des Français depuis le dernier Conseil fédéral des 12 et 13 janvier 2024. En particulier :

- . les championnats d'Europe -21, avec 3 médailles pour des joueurs encore juniors ;
- . le Top 16, avec les 4 Français en ¼ de finale, le bronze d'Alexis Lebrun et l'or de Jianan Yuan ;
- . le WTT Star Contender de Goa, remporté par Félix Lebrun.

La candidature de Tours pour le Top 10 jeunes est retenue pour 2025.

Point 5 – Classement minimum en championnat national par équipes

Fabrice Kosiak interroge les membres du Bureau exécutif sur l'intérêt de poursuivre la réflexion sur un assouplissement des classements minimum en championnat national par équipes. Il présentera des propositions lors de la prochaine réunion du Bureau.

Point 6 – Réforme des compétitions

Bruno Bellet présente l'état des travaux du groupe de travail sur la réforme des compétitions, menés en concertation avec les ligues, et essentiellement focalisés sur :

- . la réforme du critérium national (aucun changement pour les niveaux régional et départemental)
- . la création d'un circuit de tournois
- . le déplacement des France jeunes aux vacances d'automne de la saison à suivre

La réflexion se poursuit sur ces trois sujets.

Point 7 – Mise en place de la licence dirigeant

Françoise Lapicque présente les propositions du pôle institutionnel pour la mise en place de la licence dirigeant.

La prise de la licence dirigeant s'effectue lors de l'affiliation (et réaffiliation) des clubs pour les 3 dirigeants (Président, Secrétaire, Trésorier). Pour les dirigeants des instances décentralisées et de la FFTT, elle se fera suite aux AG, et lors la prise de licence des années suivantes si pas de changement.

Elle aurait toutes les caractéristiques de la licence compétition (tarif, jeu, mutation...) et resterait valable toute la saison même si le licencié n'a plus la qualité en cours de saison (changement de dirigeant, changement de club, ...).

En cas de changement, le nouveau dirigeant aurait également cette licence.

Au niveau financier, un avoir sera proposé aux clubs en fin de saison pour les dirigeants (encore) en fonction s'ils n'ont pas eu de pratique sportive (maximum 3 par club).

Ces propositions sont actées et seront communiquées à ACSEO pour permettre sa mise en place dans SPID en juillet 2024.

Point 8 – Organisation de l'assemblée générale et du congrès

L'assemblée générale du 20 mars 2024 se déroulera à distance sous la forme d'un webinaire. Concernant le « congrès » de mai, le président précise qu'il s'agira plus probablement d'une assemblée générale avec des séances de travail, puisque son organisation sera sur 2 jours.

Une réunion sera organisée prochainement pour finaliser ces organisations.

Point 9 – Code de campagne

Une deuxième réunion a été organisée avec la commission électorale pour étudier les modalités de vote pour l'assemblée générale électorale pour les clubs, les comités départementaux et les ligues ; les propositions sont présentées et discutées : calendrier, modalités pour le conseil, et les représentants des athlètes, arbitres, entraîneurs....

Point 10 – Open sport philatélique 2024

La Fédération Française des Associations Philatéliques organise pendant le championnat de France de philatélie (du 30 mai au 2 juin 2024) un concours sur le thème du sport : « Open sport philatélique 2024 »

Marc Templereau souhaite présenter ses collections sur le tennis de table à ce concours et sollicite une aide de la Fédération.

Décision :

Les membres du Bureau exécutif acceptent le principe d'une aide dont le montant sera à déterminer (7 oui – 1 abstention).

Fin du Conseil fédéral : 22 heures

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Gilles ERB
Président